

## ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS AU QUOTIDIEN

**Première permanence le jeudi 3 février 2022**

**La Ville d'Albertville ouvre son centre de ressources à la Maison des associations. Nouvel outil d'accompagnement aux associations impulsé par Davy Coureau, conseiller municipal délégué aux solidarités dans la Ville, ce centre est piloté par le service de la Vie associative et s'appuie sur l'expertise de PSA Savoie (Pôle Soutien Associatif).**

Espace ouvert de documentations en accès libre assisté, il propose des ouvrages et revues associatifs, des outils documentaires de base, une salle informatique, permettant aux associations d'alimenter leurs connaissances pour aborder le monde associatif.

C'est également un lieu de rencontre où les associations peuvent consulter un conseiller en organisation associative en rendez-vous individuel. Elles peuvent également être orientées vers des permanences-conseils plus pointues ou vers d'autres structures, en fonction des difficultés qu'elles rencontrent.

**Pour les dirigeants, membres ou salariés d'une association, le centre de ressources propose :**

- Un accompagnement dans votre rôle de dirigeant : conseil en matière de gestion d'association : responsabilité, statut, finances, comptabilité fiscalité, projet associatif, relations salariés bénévoles,
- Un accompagnement dans votre rôle d'employeur : conseil en droit social et gestion du personnel, pérennisation des emplois aidés et diagnostic social,
- Une assistance juridique au quotidien,
- Une aide à la rédaction des actes et dossiers administratifs.

Un jeudi par mois sont organisés des accompagnements individuels de 14h à 17h sur rendez-vous ainsi que les « jeudis associatifs » de 18h à 20h. Ces formations gratuites aux dirigeants et bénévoles se déroulent salle Henri Baudin à la Maison des Associations.

Le centre de ressources est accessible sur réservation au 04 79 32 42 95 ou par courriel :  
[maison.associations@albertville.fr](mailto:maison.associations@albertville.fr)

**Première permanence sur réservation :**

**Jeudi 3 février à partir de 14h  
Maison des associations**

Les prochaines permanences du jeudi après-midi :

*24 mars*

*21 avril*

*5 mai*

*23 juin*

*29 septembre*